

Présidentielle : qui veut la peau des syndicats ?

On a assisté la semaine dernière à une véritable hystérie antisyndicale et particulièrement contre la CGT. Il s'agit d'une accélération de la charge menée par N. Sarkozy contre les corps intermédiaires : « *ce ne sont pas les français qui sont rétifs aux réformes mais les corps intermédiaires qui n'aiment rien tant que l'immobilisme* », « *Quand on aime la France, on n'est prisonnier d'aucun groupe de pression, d'aucun syndicat, d'aucune clientèle, d'aucune communauté* ».

Entre le FN qui qualifiait « *d'émeutiers* » les manifestants opposés à la réforme des retraites et les insultes de N. Sarkozy, il n'y a plus de frontières. Cette haine des syndicats, ce mépris pour le dialogue social auront été une constante de ce quinquennat. Si la CGT a choisi de ne faire campagne pour personne, elle ne saurait être neutre au moment d'un rendez-vous démocratique important.

Elle s'oppose aux idées véhiculées par le FN qui cherche à exploiter les peurs et les désarrois sociaux pour s'enfermer dans une société en repli identitaire, liberticide, discriminatoire et raciste. Quant au président sortant, au vu du bilan et des projets, sa réélection ouvrirait une nouvelle séquence de lourds reculs sociaux, aidés en cela par le nouveau traité européen qui généralise l'austérité et amplifie les attaques contre le code du travail, les droits et budgets sociaux, les retraites, les services publics...

La CGT considère qu'il est de sa responsabilité de ne pas laisser l'amnésie s'installer et de combattre les reculs sociaux. Elle en appelle à changer de politique et à conquérir la justice sociale !

**Branche Poste****Assez de drames il faut des actes !**

La gravité de la situation sociale au sein de La Poste a amené son PDG à annoncer des premières mesures, qui sont nettement insuffisantes. Il y a, en premier lieu, nécessité d'arrêter toutes les réorganisations sans attendre.

Un bilan contradictoire est indispensable. Il faut d'urgence ouvrir des négociations nationales et locales sur l'organisation du travail, son contenu, sa finalité, ses conditions et sa reconnaissance.

La création de milliers d'emplois pour développer le service public postal sur tout le territoire et répondre aux revendications des postières et des postiers est une nécessité.

Les déclarations médiatiques ne suffisent pas, de réelles mesures doivent être prises.

C'est ce qu'ont demandé les syndicats dans un communiqué commun :

signez la pétition : <http://www.cgt-fapt.fr/>

L'actionnariat, non merci !

La CGT FAPT et toutes les autres organisations syndicales ont rejeté majoritairement un projet d'accord visant à instaurer un système d'actionnariat salarié dans l'entreprise publique.

La direction de La Poste a décidé d'imposer unilatéralement son texte. Les syndicats considèrent que ce n'est pas le projet d'actionnariat salarié qui va répondre aux situations difficiles que vivent les postiers, avec le lot de restructurations.

La CGT propose que les sommes prévues soient directement distribuées au personnel, elle réaffirme que dans le cas d'une autre répartition des richesses, ce sont des augmentations immédiates des salaires dont les postiers ont besoin, de créations d'emplois stables et d'une amélioration des conditions de travail.

La direction de La Poste a décidé de repousser de six mois cet actionnariat, c'est une première avancée. La Poste doit retirer son projet.

Branche Télécoms**TPI-TPS ***

A la demande de la CGT et selon l'article 6.3.7 de l'accord sénior, une négociation a été ouverte pour adapter cet accord au dernier décret de loi portant réforme des retraites qui repousse de 1 à 4 mois la date de départ en retraite.

La direction proposait pour chaque salarié ayant signé un TPI avant le 1er janvier 2012 de prolonger le TPI, le faisant ainsi travailler de 1 à 4 mois de plus à 60%.

La CGT a revendiqué que les salariés en TPI basculent en TPS à la date prévue, et que pour ceux qui sont en TPS celui-ci soit prolongé en temps libéré jusqu'à la nouvelle date de départ en retraite.

Face à cette détermination qui permis de rallier les autres syndicats, la direction a cédé : ce sont environ 4 500 salariés qui bénéficieront de ce succès !

* TPI : temps partiel intermédiaire, et TPS : temps partiel sénior

Anoo V2, une aide pour les managers ?

A partir d'une aspiration légitime des personnels : avoir une visibilité sur leur dossier RH, la direction a mis en place Anoo V2.

Si cette application permet la consultation, par le salarié, de toutes ses données personnelles, il est aussi jugé comme intrusif, car tous les détails sont lisibles par la hiérarchie.

Selon la direction cet outil serait un « facilitateur » du dialogue social et du management !

La CGT est pour le moins interrogative sur cet aspect du « dialogue social » et sur l'aide prétendument apportée.

Est-ce véritablement de cela dont les managers ont besoin ? Ne devraient-ils pas plutôt être écoutés lorsqu'ils demandent des effectifs supplémentaires ? Les managers sont aussi des managés, serait-ce une manière de « mettre en concurrence » les managers ?

La CGT a demandé l'arrêt de cette application, et la mise en place de véritables consultations dans les CE et CHSCT.

Échos

Travail dissimulé : les condamnations pleuvent !

La compagnie CityJet, filiale d'Air France depuis 2000 et basée à Dublin, vient d'être condamnée à une amende de 100 000 € pour travail dissimulé entre 2006 et 2008, ses salariés ayant été déclarés sous contrat irlandais.

Le directeur de CityJet, a été condamné pour les mêmes motifs à 4 000 euros d'amende.

Les salariés de CityJet expliquaient travailler sous contrat irlandais mais les entretiens d'embauche avaient lieu à Roissy et ces salariés vivaient en France et prenaient leur service à Orly ou Roissy.

Ce système permettait à CityJet de payer moins de charges sociales qu'en France et de profiter du taux d'imposition le plus bas d'Europe.

Social

Retraites complémentaires en berne : la CGT dit NON et gagne !

Le Medef s'opposait aux syndicats sur le pourcentage de revalorisation des retraites complémentaires du privé Agirc (cadres) et Arrco (tous les salariés) qui doit être appliqué à partir du 1er avril.

La CGT a été la première à rendre public ce différent, en révélant que le patronat voulait une revalorisation de seulement 1,56% (taux d'inflation prévu) et non de 2,3% (taux d'inflation effectif en 2011).

Le 20 mars, le patronat a entendu les syndicats et accepté une augmentation des points de 2,30%.

L'absence de revalorisation si elle avait eu lieu, aurait affectée les retraités actuels, également les futurs retraités car tout retard pris sur la revalorisation ne se récupère plus !

2011 : l'année des 953 plans sociaux

Selon les données du service statistique du Ministère du Travail (Dares), le nombre de plans sociaux enregistrés par l'administration en 2011 s'est élevé à 953.

Le nombre de PSE est un indicateur de tendance mais il ne reflète pas l'ensemble des emplois supprimés car il ne s'impose pas aux entreprises de moins de 50 salariés et il ne prend pas en compte les postes supprimés sans licenciement.

Ces dernières années, pour réduire leurs effectifs, les entreprises optent de plus en plus pour des dispositifs parallèles, tels que les plans de départs volontaires, les ruptures conventionnelles ou la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

International

Nous sommes tous Portugais, Grecs, Espagnols, Irlandais...

Les mesures imposées par la Troïka (Union Européenne, FMI, BCE) ont plongé ces pays dans le chaos et la pauvreté. Les gouvernements sont désormais au service des banquiers.

Un an après la Grèce et 6 mois après l'Irlande, le Portugal est le dernier sur la liste à être mis sous tutelle de la Troïka. Au Portugal, le salaire minimum est de 485 € bruts, le plus bas d'Europe, et cela serait encore trop ! Le chômage touche 15% de la population et 35% des jeunes.

Alors les Portugais étaient en grève générale le 22, suivi des grecs le 25 et des espagnols le 29 mars. Partout les mouvements de résistance en Europe s'organisent.

Une dynamique des peuples est enclenchée. La CGT porte 10 exigences pour sortir de la crise.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Jour de carence, c'est NON !

France Télécom et La Poste sont deux entreprises ayant des fonctionnaires parmi leurs salariés. De fait, la journée de carence mise en place par Sarkozy pour l'ensemble des fonctionnaires s'applique donc à ces deux entreprises. Un jour de carence, c'est 1/30^{ème} de moins sur la feuille de paie pour ceux qui ont été malades ... une véritable double peine ! C'est injuste ! Ces entreprises peuvent rembourser de façon pleine et entière cette journée.

La CGT l'exige, qui plus est au titre de l'équité entre les salariés des différents statuts dans ces entreprises. Et même si à France Télécom, la direction consent à une indemnité compensatrice à 100%, elle révèle sa duplicité en incluant cette proposition dans une négociation salariale très pauvre. Un moyen d'attirer des signatures ?

Salaires

Lutte de cadres : c'est possible !

Lutte sur les salaires chez les cadres ? Ben oui ! C'est possible ! 600 salariés, dont de nombreux cadres, se sont réunis le 15 mars pour protester contre la faiblesse des augmentations prévues (seulement 3%) sachant que 30% des cadres ne devraient percevoir que 1,5% en moyenne... Le succès est dû à l'injustice mais aussi à l'unité syndicale.

Les « Renault » s'étant réunis à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-SUD. Ils se sont retrouvés le 21 mars à Boulogne-Billancourt où se tenait une réunion du CCE. Nous soutenons les salariés de Renault et leur souhaitons tout le succès possible. Si nous n'avons pas encore de nouvelles des résultats, nous sommes convaincus que seuls les combats non menés sont perdus d'avance !

Coup de froid sur les salaires mais bonne isolation des dirigeants !

Le 12 mars, plus d'un millier de salariés de l'équipementier télécoms Alcatel-Lucent se sont rassemblés devant le siège du groupe pour réclamer des hausses de salaires. Ils dénoncent une « politique salariale injuste et injustifiée » alors que le groupe a fait un bénéfice net d'un milliard d'euros en 2011.

La direction a en effet annoncé un gel des salaires pour 2012. Une délégation a été reçue mais « la direction nous a envoyés paître », a déploré Stéphane Dubled pour la CGT, assurant que les salariés n'avaient « pas dit leur dernier mot ».

La colère est d'autant plus forte que les principaux dirigeants, soit une quinzaine de personnes, ont vu leur rémunération augmenter de 35% entre 2010 et 2011, passant de 23 millions d'euros à 31 millions.

Égalité

La CGT contre le racisme

A l'occasion de la journée internationale contre le racisme, CGT et SOS Racisme ont tenu un meeting à Montreuil. Le secrétaire général de la CGT, et le président de SOS racisme, ont accusé Marine Le Pen, de vouloir "instrumentaliser" les tueries de Toulouse et de Montauban.

"La banalisation du racisme à des fins électorales est moralement choquante et politiquement dangereuse car sous prétexte de disputer des voix au Front national on ne fait que donner du crédit à ses thèses", a prévenu Bernard Thibault. Il a rappelé le combat de la CGT pour dénoncer les thèses du FN, notamment "la préférence nationale". Et il a affirmé : "il n'est pas excessif de comparer ce phénomène à la montée du fascisme dans les années 30 en Europe".

C'est la crise économique qui a été le "terreau des mouvements xénophobes".